



1^{ère} Conférence des Président d'Instances
de Régulation Francophones
Marrakech, les 16 & 17 novembre 2009

2^{ème} Session

Echange d'expériences : régulation opérationnelle de la
diversité culturelle et linguistique

« *le cas de l'audiovisuel marocain* »

*M. Ahmed Ghazali, Président de la Haute
Autorité de la Communication Audiovisuelle*



Plan de l'intervention

Introduction : quelques concepts de base

Le Maroc, une société multiculturelle

Le droit et les institutions de la diversité culturelle au Maroc

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le droit de l'audiovisuel

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : la libéralisation régulée

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le régulateur

La diversité culturelle marocaine dans l'audiovisuel : la liberté de création des opérateurs



Plan de l'intervention

Introduction : quelques concepts de base

Le Maroc, une société multiculturelle

Le droit et les institutions de la diversité culturelle au Maroc

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le droit de l'audiovisuel

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : la libéralisation régulée

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le régulateur

La diversité culturelle marocaine dans l'audiovisuel : la liberté de création des opérateurs



Introduction : quelques concepts de base

- **Culture** : Définition de l'UNESCO

« La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances »

*Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles.
Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982*

- **Multiculturalité ou société multiculturelle** : « degré de diversité ou de «pluralité » dans le champ de la culture, de la religion, des valeurs... »

*Livre blanc sur le dialogue interculturel
« Vivre ensemble dans l'égalité » du Conseil de l'Europe*



Plan de l'intervention

Introduction : quelques concepts de base

Le Maroc, une société multiculturelle

Le droit et les institutions de la diversité culturelle au Maroc

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le droit de l'audiovisuel

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : la libéralisation régulée

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le régulateur

La diversité culturelle marocaine dans l'audiovisuel : la liberté de création des opérateurs



Le Maroc, une société multiculturelle

LA GÉO-DÉMOGRAPHIE CULTURELLE DU MAROC : LES GRANDS AXES

- La diversité géographique
- La diversité des bassins de vie
- La diversité linguistique
- La diversité générationnelle



La diversité géographique

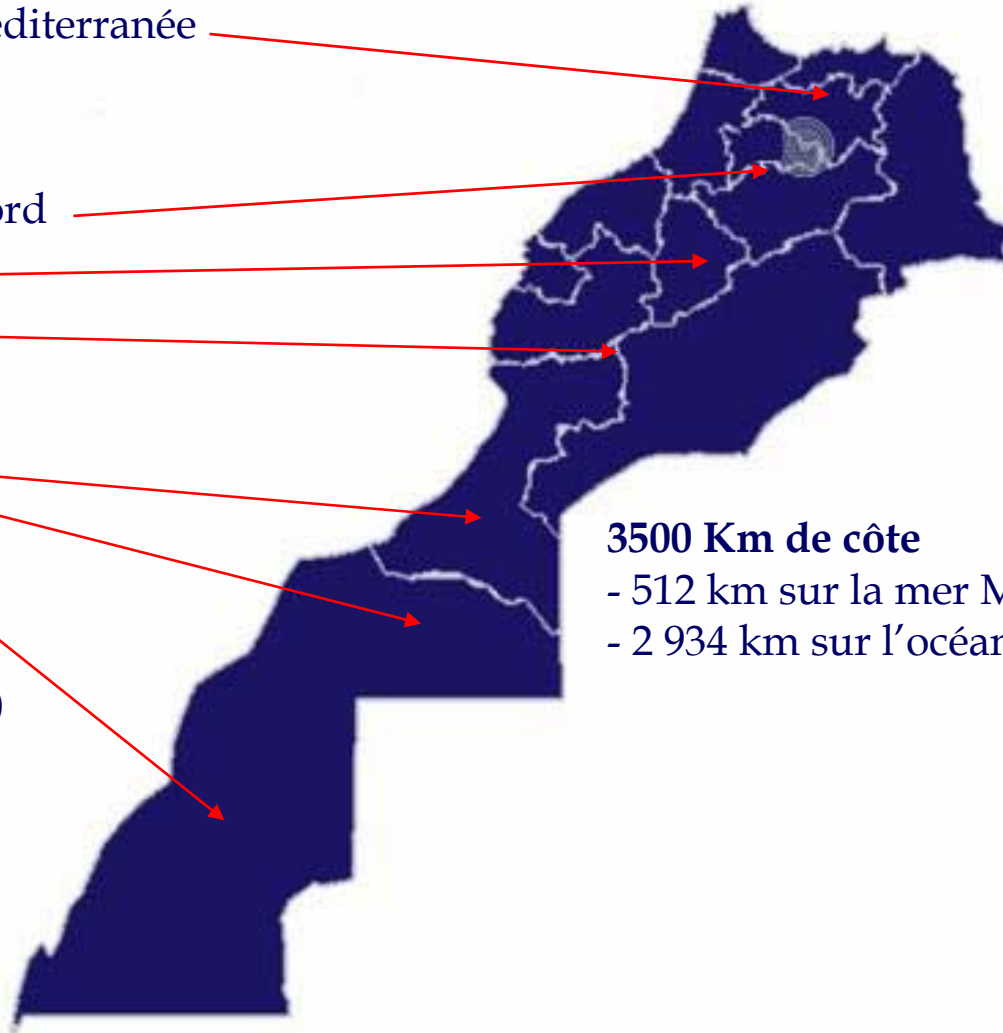
le Rif situé face à la Méditerranée

l'Atlas

- Moyen-Atlas au nord
- Haut-Atlas
- Anti-Atlas au sud

Le désert

La plaine (tout le reste)



3500 Km de côte

- 512 km sur la mer Méditerranée au nord
- 2 934 km sur l'océan Atlantique à l'ouest



La diversité des bassins de vie

Combinée au facteur historique la diversité géographique du Maroc a généré une mosaïque géographique humaine :

16 régions administrative couvrant presque autant de bassins de vie ;

Une grande diversité des us et coutumes, de l'artisanat et des arts (gastronomie, musique, art de vivre, traditions...) due notamment à une multitude d'influences et d'interactions culturelles et linguistiques (le Maroc est un carrefour millénaire des cultures et civilisations africaine, arabe et occidentale ...)



La diversité linguistique

- L'arabe classique (langue officielle)
- L'arabe dialectal (Darija) traditionnel et moderne, ainsi que ses multiples déclinaisons régionales
- L'Amazigh: Tarifit (Rif), Tamazight (moyen Atlas) et Tachelhit (Souss et anti-atlas)
- Le Hassani (provinces sahariennes)
- Les langues étrangères (notamment le Français et l'Espagnol, et à moindre mesure l'Anglais).



Carte linguistique du Maroc

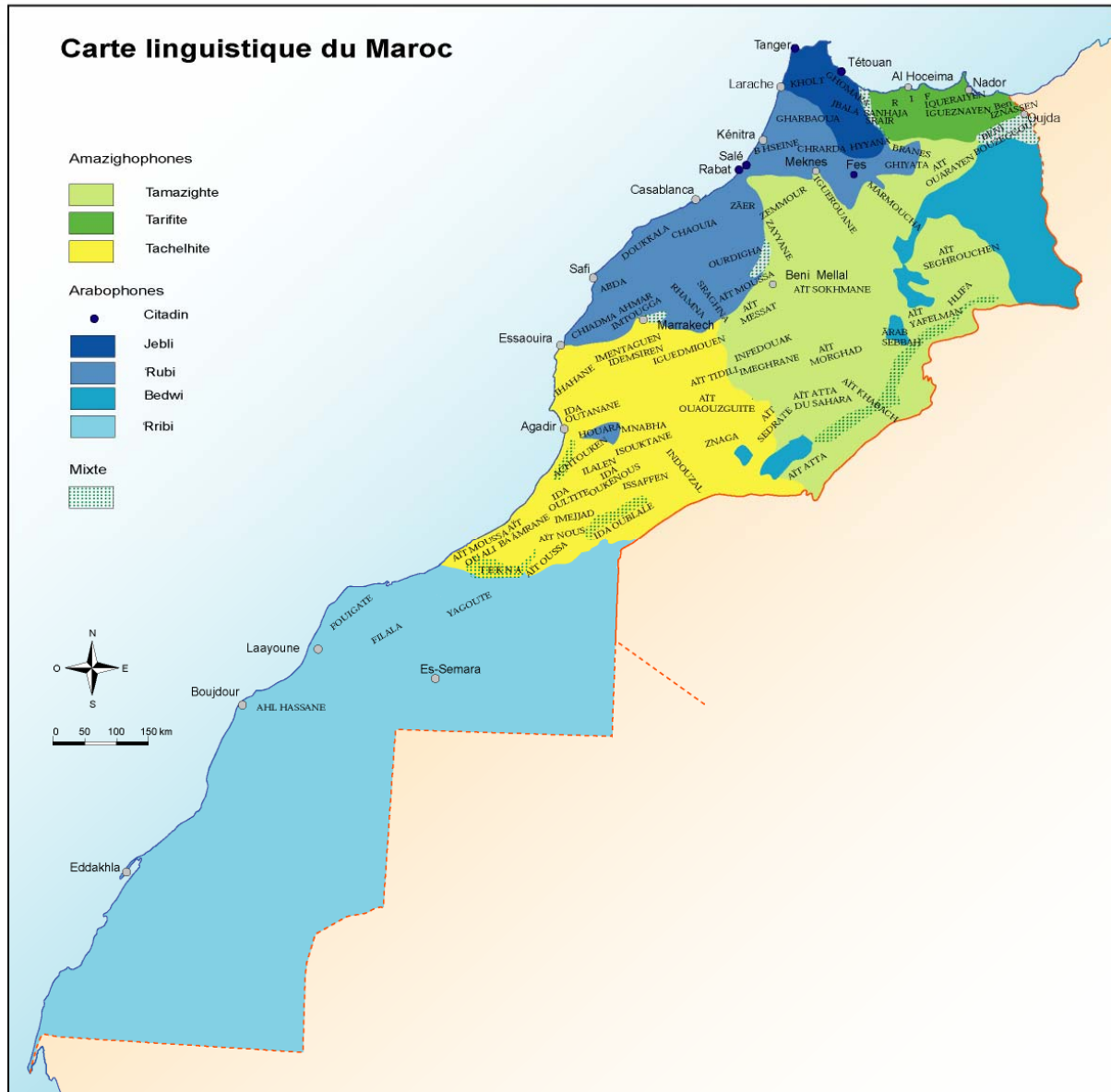
Amazighophones

- Tamazighte
- Tarifite
- Tachelhite

Arabophones

- Citadin
- Jebli
- Rubi
- Bedwi
- Rribi

Mixte



La diversité générationnelle : globalisation et convergence

- **Les jeunes générations et les nouvelles scènes** : avec une population jeune (environ 50% de moins de 30 ans) et de plus en plus ouverte sur le monde grâce au progrès technologique, la société marocaine connaît une très grande diversification culturelle avec l'apparition et l'appropriation de nouveaux styles et genres artistiques, littéraires, linguistiques...
- **Les flux et reflux de l'émigration** : grâce notamment à l'interaction régulière et constante des marocains du monde avec leur pays d'origine, les échanges culturels contribuent à une plus grande multiculturalité, particulièrement au sein des nouvelles générations.

Plan de l'intervention

Introduction : quelques concepts de base

Le Maroc, une société multiculturelle

Le droit et les institutions de la diversité culturelle au Maroc

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le droit de l'audiovisuel

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : la libéralisation régulée

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le régulateur

La diversité culturelle marocaine dans l'audiovisuel : la liberté de création des opérateurs



Le droit et les institutions de la diversité culturelle

- Le Maroc est membre de l'UNESCO depuis le 7 novembre 1956;
- Le Maroc a ratifié plusieurs instruments internationaux dans le domaine culturel tels que :
 - La Constitution de l'organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture, (16/11/1945, Londres) ;
 - Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, (14/12/1960, Paris);
 - Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, (16/11/1972, Paris).
- Le Maroc a eu à exprimer, dès le milieu des années 1990, au sein de différents forums internationaux, une position constante en faveur de la diversité culturelle et, d'une manière plus générale, pour la nécessité de la non subordination des industries culturelles et artistiques aux lois du marché.



Le droit et les institutions de la diversité culturelle

- Le brassage des populations et culture et leur distribution dans le territoire fait que la question de la diversité culturelle au Maroc ne se pose pas en termes de minorités ethniques. Il n'existe pas de ce fait de textes spéciaux (comme au Canada par ex.) sur le droit des minorités nationales.
- La question de la diversité culturelle est prise en compte, notamment à travers la transposition de nombre d'instruments internationaux, dans les lois sectorielles et thématiques (Éducation, Culture et Communication, Tourisme et Artisanat...).



Plan de l'intervention

Introduction : quelques concepts de base

Le Maroc, une société multiculturelle

Le droit et les institutions de la diversité culturelle au Maroc

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le droit de l'audiovisuel

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : la libéralisation régulée

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le régulateur

La diversité culturelle marocaine dans l'audiovisuel : la liberté de création des opérateurs



La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le droit de l'audiovisuel

La loi 77-03 dénote une volonté politique certaine de prise en charge de la question de la diversité.

- **Préambule** : cette loi vise la préservation du patrimoine culturel de la Nation dans sa richesse et sa diversité, à travers la promotion de la créativité artistique, scientifique et technologique et la garantie de son rayonnement;
- **Article Premier** : définition de la Production audiovisuelle nationale: « toute production audiovisuelle émise en arabe, en amazigh, en dialectes marocains ou, le cas échéant, en tout autre langue dont le contenu est à fort enracinement marocain, et dont la personne morale qui prend l'initiative et la responsabilité de la réalisation est installée au Maroc et a recours à des compétences majoritairement nationales » ;
- **Article 3** : La communication audiovisuelle est libre. Cette liberté s'exerce dans le respect de la dignité de la personne humaine, de la liberté et de la propriété d'autrui, de la diversité et du caractère pluraliste de l'expression sous toutes ses formes ...
-



Plan de l'intervention

Introduction : quelques concepts de base

Le Maroc, une société multiculturelle

Le droit et les institutions de la diversité culturelle au Maroc

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le droit de l'audiovisuel

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : **la libéralisation régulée**

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le régulateur

La diversité culturelle marocaine dans l'audiovisuel : la liberté de création des opérateurs



La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : la libéralisation régulée

La diversité culturelle à travers les cahiers de charge des opérateurs audiovisuels

Le cas des opérateurs publics (service public)

Cahiers de charges élaborés par le Gouvernement
et approuvés par la HACA



Obligation	SNRT	SOREAD - 2M
Emissions musicales et de divertissements	<ul style="list-style-type: none"> - Présente une variété de l'expression artistique ; - Favorise la création marocaine dans sa diversité régionale et linguistique ; - Favorise l'émergence de nouveaux talents. 	
Fiction, cinéma et théâtre	<ul style="list-style-type: none"> - Une diffusion régulière au moins trois fois par semaine parmi les programmes de première partie de soirée débutant entre 20 h et 22 h ; - Une exposition privilégiée en première diffusion des œuvres audiovisuelles et cinématographiques marocaines qu'elle produit, coproduit ou dont elle acquiert les droits de diffusion. 	
Contribution à la production audiovisuelle nationale	<ul style="list-style-type: none"> - Produit et diffuse un minimum de 9 heures et 30 minutes par jour en première diffusion, en moyenne annuelle ; - fait appel aux prestations d'entreprises de production externes, pour au moins 30% du budget qu'elle consacre à la production télévisuelle nationale, hors information. 	<ul style="list-style-type: none"> - Produit et diffuse un minimum de quatre heures par jour en première diffusion, en moyenne annuelle ; - diffuse au moins 150 (cent cinquante) heures par an d'œuvres audiovisuelles marocaines inédites - fait appel aux prestations d'entreprises de production externes, pour au moins 30% du budget qu'elle consacre à la production télévisuelle nationale, hors information.
Contribution à la production cinématographique nationale	<p>Chaque année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au moins vingt longs-métrages ; - au moins vingt courts- métrages marocains. 	<p>Chaque année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au moins dix longs-métrages ; - au moins dix courts-métrages marocains.
Diversité culturelle et linguistique	<p>Les programmes sont diffusés, au choix de la société et notamment en fonction de leur origine, du public auquel ils s'adressent ou de leurs horaires de diffusion, en langue arabe, en amazigh, en dialectes marocains ou en langue étrangère.</p> <ul style="list-style-type: none"> - réserve une part conséquente de ses programmes aux œuvres culturelles et artistiques dans la diversité de leurs expressions arabe, amazighe et dialectales. - s'engage à apporter une contribution conséquente à la valorisation, au développement, à la production et à la diffusion de la culture et de la langue amazighes en tant que partie intégrante de la culture et de la civilisation marocaines. - diffuse en moyenne annuelle, au moins (80 % SNRT, 70% 2M) de son temps d'antenne compris entre 10 h et 01 heure des programmes en langue arabe, en amazigh ou en dialectes marocains. 	
Contribution à la création artistique nationale	<ul style="list-style-type: none"> - SNRT contribue à la production annuelle de 60 chansons d'origine marocaine au moins - consacre une part minimale de (50% SNRT, 30% 2M) en volume horaire de sa programmation musicale aux œuvres marocaines ou aux artistes d'origine marocaine. - favorise la création artistique marocaine et l'émergence de nouveaux talents. 	

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : la libéralisation régulée

Le cas de la chaîne de télévision « Tamazight »

- La «Chaîne Tamazight» est une télévision généraliste de proximité, qui assure qui traduit la volonté de doter le Maroc d'un moyen de communication moderne pour valoriser l'Amazighité dans toute son étendue linguistique, culturelle, artistique et civilisationnelles. Elle est l'outil de l'expression de la diversité culturelle qui renforce l'unité et l'identité marocaine.
- La « Chaîne Tamazight» diffuse (quotas prédéfinis):
 - des programmes conçus et produits entièrement, doublés ou sous-titrés en amazighe .
 - des programmes sur la culture amazighe dans d'autres langues



Type d'Obligations	Teneur
<p>Diversité culturelle et linguistique</p>	<p>Diffuse ses programmes en amazigh (70% de son volume horaire quotidien), en arabe, en dialectes marocains ou en langues étrangères.</p>
<p>Fiction, cinéma et théâtre/Contribution à la production audiovisuelle nationale</p>	<p>-Diffuse, au moins deux fois par mois, parmi ses programmes de soirée débutant entre 21h et 22h30, des œuvres de fiction, des œuvres cinématographiques ou des représentations théâtrales, en amazigh. - La production audiovisuelle nationale représente un minimum de 2 heures par jour en première diffusion, en moyenne annuelle.</p>
<p>Emissions musicales, jeu et divertissement/Contribution à la création artistique nationale</p>	<p>- Diffuse régulièrement, au moins cinq fois par semaine, des émissions de variétés ou des sessions musicales, des émissions de jeu ou d'humour. - S'attache à la variété de l'expression artistique et favorise la création marocaine amazighe, dans sa diversité régionale et linguistique, et l'émergence de nouveaux talents.</p>
<p>Magazines de société/Emissions culturelles et de connaissance</p>	<p>- Propose, au moins 3 fois par semaine, des émissions de reportages, d'entretiens ou de débats => un minimum de 204 heures en première diffusion. -Propose, au moins une fois par semaine, parmi ses programmes débutant entre 21h et 22h 30, une émission dédiée à l'art et à la culture, valorisant l'amazighité dans toute son étendue. - Propose également une émission mensuelle en amazigh dédiée aux marocains résidents à l'étranger.</p>
<p>Emissions d'éducation et d'apprentissage/Emissions destinées à l'enfance, au jeune public et à la jeunesse</p>	<p>- Propose, une fois par jour, du lundi au vendredi, une émission d'apprentissage de la langue amazighe en Tifinagh, destinée aux enfants. Elle diffuse, également, une émission hebdomadaire, chaque vendredi, dont le concept vise l'apprentissage de l'amazigh en faveur des différentes catégories d'âges. - Propose au moins 2 fois par semaine, des émissions destinées au jeune public et à la jeunesse, particulièrement consacrées à leurs centres d'intérêts culturels et sociaux, à la vie quotidienne et aux loisirs, à la formation et à l'insertion dans la vie professionnelle.</p>
<p>Emissions de variétés musicales, de jeu et de divertissement</p>	<p>Diffuse régulièrement, au moins cinq fois par semaine, des émissions de variétés ou des sessions musicales, des émissions de jeu ou d'humour. Elle s'attache à la variété de l'expression artistique et favorise la création marocaine amazighe, dans sa diversité régionale et linguistique, et l'émergence de nouveaux talents.</p>
<p>Emissions sportives</p>	<p>S'attache à exposer sur son antenne une diversité de disciplines sportives à travers des retransmissions, en amazigh, de compétitions sportives nationales et internationales répondant aux attentes d'un large public. Elle propose au moins une fois par semaine, en amazigh, un magazine consacré à l'actualité sportive nationale et internationale.</p>

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : la libéralisation régulée

Le cas de la station de télévision régionale de Laayoune

- Propose une programmation généraliste et diversifiée, d'expression majoritairement régionale, à l'intention, plus particulièrement, des populations des provinces du Sud du Maroc.
- Assure une information de proximité et rend compte, en priorité, des événements régionaux et locaux.
- Diffuse des émissions sur la vie sociale, la connaissance des institutions, d'éducation, le domaine économique, social, sanitaire, scientifique ou technique.
- Contribue au développement d'espaces d'expression et d'assimilation des valeurs et de la culture marocaines et universelles.
- Favorise le développement et la diffusion de la création intellectuelle et artistique régionale, notamment musicale.
- Participe à la valorisation de la diversité culturelle et linguistique qui distingue les provinces du Sud.



La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : la libéralisation régulée

La diversité culturelle à travers les cahiers de charge des opérateurs audiovisuels

Le cas des opérateurs privés : engagements lors de leurs candidatures aux licences, évalués par la HACA lors des mises en concurrence eu égard aux exigences de diversité du secteur et d'offre de diversité culturelle notamment

Cahiers des charges établis par la HACA sur la base des engagements des candidats aux licences en matière d'offres de programmes



Catégorie	Obligations relatives à la programmation (Taux horaire Quotidien minimum)				Obligations relatives aux décrochages
	Programmes liés à la thématique choisie	Emissions de service	Programmes d'information	Programmation musicale	
RADIO NATIONALE GÉNÉRALISTE		15%	20%	20% min consacrées aux œuvres musicales marocaines	80% min du temps d'antenne total quotidien du décrochage en proportions équilibrées : -information locale et programmes de services de proximité ; -sessions musicales à vocation locale ou régionale.
RADIO MULTIRÉGIONALE THÉMATIQUE	60%	20%	30%		
RADIO NATIONALE MUSICALE	20% de magazines dédiées à la musique			40% min consacrées aux œuvres musicales marocaines	50% min du temps d'antenne total quotidien du décrochage sous forme de programmes musicaux à vocation locale ou régionale.
RADIO MUSICALE MULTIRÉGIONALE	20% de magazines dédiées à la musique			40% min consacrées aux œuvres musicales marocaines dont 50% au mois originaires de la zone géographique desservie.	
RADIO MULTIRÉGIONALE DE PROXIMITÉ		15%	20%	20% min consacrées aux œuvres musicales marocaines dont 20% au mois originaires de la zone géographique desservie.	80% min du temps d'antenne total quotidien du décrochage en proportions équilibrées : -information locale et programmes de services de proximité ; -sessions musicales à vocation locale ou régionale.
RADIO RÉGIONALE DE PROXIMITÉ		15%	40% sous forme de programmes locaux et régionaux	20% min consacrées aux œuvres musicales marocaines dont 20% au mois originaires de la zone géographique desservie.	

Plan de l'intervention

Introduction : quelques concepts de base

Le Maroc, une société multiculturelle

Le droit et les institutions de la diversité culturelle au Maroc

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le droit de l'audiovisuel

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : la libéralisation régulée

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le régulateur

La diversité culturelle marocaine dans l'audiovisuel : la liberté de création des opérateurs



La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le régulateur

- Contribue à reconfigurer le secteur audiovisuel marocain sur la base de mise en concurrence de nouveaux entrants, notamment sur des critères d'apport à la diversité;
- Contribue à encourager la production de proximité et à la gestion rationnelle de la diversité culturelle et linguistique (découpage du territoire national en bassins d'audiences, différentes zones de diffusion attribuées aux opérateurs mais complémentaires dans la couverture du territoire national, quotas de genres de programmes et quotas linguistiques sur les programmes nationaux et régionaux...)
- Contrôle le respect par les opérateurs de leurs engagements, et notamment ceux relatifs à la diversité culturelle et linguistique
- Développe des outils de suivi des programmes



La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le régulateur

Prise en charge technologique: développement d'une application adaptant la théorie de l'échantillonnage au suivi des programmes

SYSTEME HACA- ECHANT :

Brevet d'Invention N° 29556 Déposé à l'OMPIC le 26 décembre 2006

Ce système permet de :

- Suivre par échantillonnage tous les programmes des différentes chaînes TV et Radio ;
- Donner une estimation des temps de passage de tout type de programme avec un seuil et un intervalle de confiance donnés (respectivement 99,7% et 2,5%) ;
- Faire le matching entre ces estimations et les clauses du cahier des charges des différentes chaînes ;
- Établir automatiquement des rapports statistiques et multicritères (notamment linguistiques) sur ces temps de passage ;
- Rechercher aisément et selon un ensemble de critères ces différents programmes.



SYSTEME HACA- ECHANT

Projet : 2M juillet - aout - septembre 2009 Société : Soread 2M Support : TV2M Date début : 01/07/2009 06:00:00 Date Fin : 30/09/2009 06:00:00 Taille de l'échantillon : 3600 sur 7862400 Seuil de confiance : 99,7% Intervalle de confiance : 2,5% Nb. secondes traitées : 3032 Reste à traiter : 568 soit un taux de : 84.22% en Heure : 1839:24:48

Nom prog. :

Prog. :

Type prog. :

Contenu :

Langue :

Type prod. :

Dac :

Nat. prod. :

Soc. prod. :

Parrain. :

Signalétique :

Diffusion initiale

Diff. En direct :

Artiste marocain :

Malentendant :

- 17/09/2009 01:25:57
- 17/09/2009 02:00:34
- 17/09/2009 02:13:40
- 17/09/2009 02:59:07
- 17/09/2009 04:16:55
- 17/09/2009 04:32:56
- 17/09/2009 04:53:31
- 17/09/2009 04:54:21
- 17/09/2009 05:06:18
- 17/09/2009 05:16:43
- 17/09/2009 05:51:10
- 17/09/2009 06:11:40
- 17/09/2009 06:17:33
- 17/09/2009 06:22:58
- 17/09/2009 07:12:44
- 17/09/2009 08:10:37
- 17/09/2009 09:35:47
- 17/09/2009 09:50:15
- 17/09/2009 11:40:41
- 17/09/2009 12:23:45
- 17/09/2009 13:14:00
- 17/09/2009 13:41:20
- 17/09/2009 13:46:55
- 17/09/2009 15:52:26
- 17/09/2009 16:02:43
- 17/09/2009 16:32:19
- 17/09/2009 18:14:37
- 17/09/2009 18:19:08
- 17/09/2009 18:21:16
- 17/09/2009 18:28:26



Suspendu 58:28

Media control bar with play, stop, previous, next buttons and a progress slider.

Navigation buttons: -60, -30, -15, -5, -ZAr, Play, +ZAv, +5, +15, +30, +60

05/09/2009 15:29:50

Début : Fin :

- CHALLENGERS
- CHALLENGERS INNOVATION
- CHAMPIONS LEAGUE MAGAZINE
- CHARAYIN AL ARD
- CHHIQUAT CHOUMICHA
- CHHIWAT BLADI
- CHOUF O TMAEN FI SANAA OUL FAN
- CINEFILM
- CINEMA CINEMA CINEMA
- CINESTAR

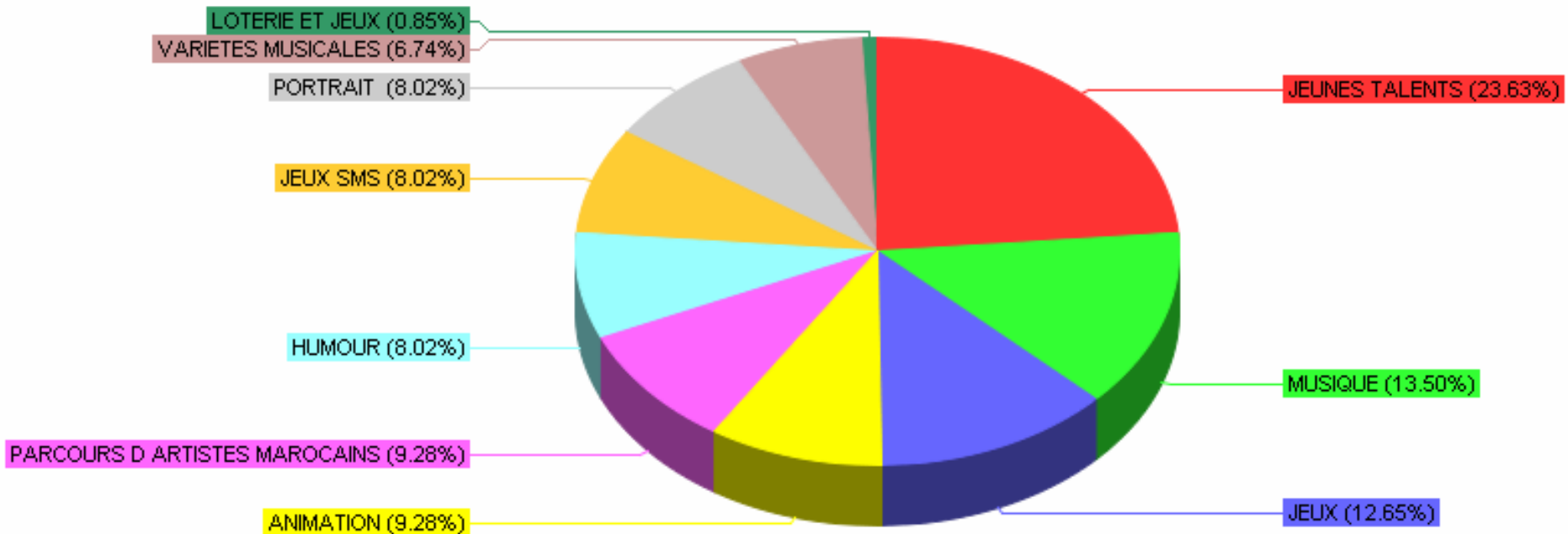
Traitement en cours ...

[voir grille](#)

Sél. Tous	
<input type="checkbox"/>	12/09/2009 15:34:15 CHHIWAT BLADI
<input type="checkbox"/>	05/09/2009 15:29:45 CHHIWAT BLADI
<input type="checkbox"/>	29/08/2009 15:44:55 CHHIWAT BLADI
<input type="checkbox"/>	01/08/2009 13:25:43 CHHIWAT BLADI
<input type="checkbox"/>	01/08/2009 13:09:32 CHHIWAT BLADI
<input type="checkbox"/>	18/07/2009 13:30:49 CHHIWAT BLADI

Exemples de résultats de suivi

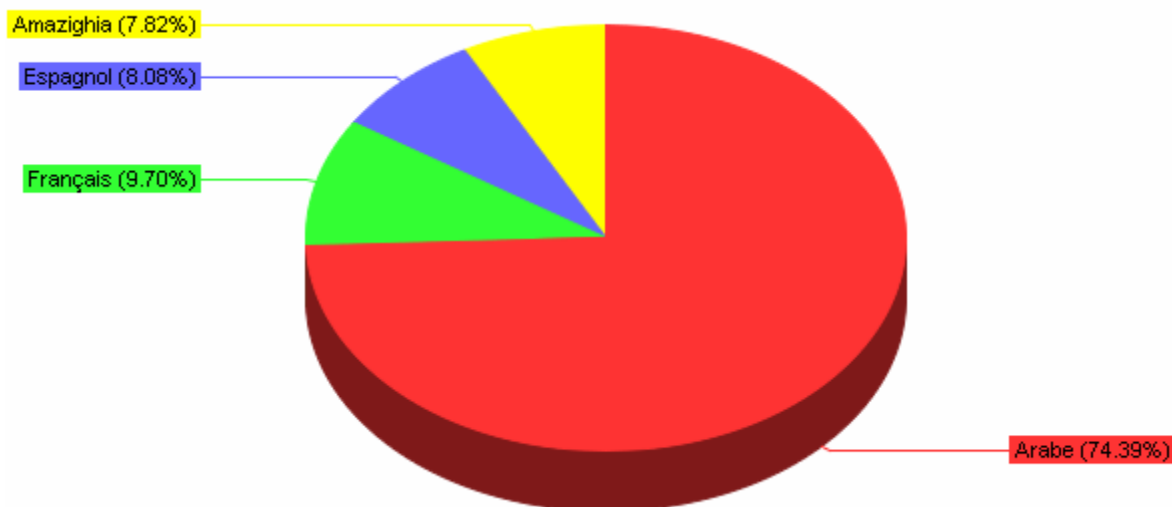
Émissions musicales et de divertissement



Exemples de résultats de suivi

Diversité linguistique dans les émission d'informations

Langue	Durée estimée	Intervalle de confiance	Bornes	% avec condition
Arabe Temps : 55:11:60	167:26:24 7.667%	02:13:37 1.330%	[165:12:47 , 169:40:01] [6.337 , 8.997]	74.394% 6.798% soit [67.596,81.192]
Français Temps : 07:11:60	21:50:24 1.000%	00:06:31 0.497%	[21:43:53 , 21:56:55] [0.503 , 1.497]	9.704% 4.610% soit [5.094,14.314]
Espagnol Temps : 06:00:00	18:11:60 0.833%	00:04:57 0.454%	[18:07:03 , 18:16:57] [0.379 , 1.287]	8.086% 4.246% soit [3.840,12.332]
Amazighia Temps : 05:47:60	17:35:36 0.806%	00:04:43 0.447%	[17:30:53 , 17:40:19] [0.359 , 1.253]	7.817% 4.181% soit [3.636,11.998]



Plan de l'intervention

Introduction : quelques concepts de base

Le Maroc, une société multiculturelle

Le droit et les institutions de la diversité culturelle au Maroc

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le droit de l'audiovisuel

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : la libéralisation régulée

La diversité culturelle dans l'audiovisuel marocain : le régulateur

La diversité culturelle marocaine dans l'audiovisuel : la liberté de création des opérateurs



Catégorie	Emissions	Portée multiculturelle
Sitcom et humour	« Jouha ya Jouha »	Version marocaine des mésaventures du célèbre personnage arabe « Joha », qui reprend différents contes populaires nationaux et régionaux.
	« Dar Al Warata »	Sitcom décrivant une réalité sociale et familiale bien marocaine, à travers l'histoire de « Lhaj Kabbour » qui refuse de vendre son Riad malgré l'insistance de ses enfants, adultes mais toujours à sa charge.
Soirées ludiques & musicales	« Soirées Naghmawatay »	Soirées consacrée à l'art en général et à la musique en particulier, «Naghmawatay » vise à représenter l'ensemble du patrimoine culturel marocain.
	« Filbal Oughnia »	Magazine qui décrit la genèse des anciens tubes ayant marqué la chanson marocaine, avec la participation des auteurs compositeurs, pour comprendre l'inspiration des artistes et l'environnement dans lequel la chanson a été créée.
Emissions pou la jeunesse	« Sanabil »	Programme fait par et pour les enfants, « Sanabil » tente d'inculquer aux plus petits les différentes déclinaisons du patrimoine culturel marocain.
	« 100% jeunes »	Programme qui s'intéresse aux jeunes adolescents et à leurs activités dans tous les domaines tels que la culture, les arts, les sports, l'économie avec une approche de sensibilisation et d'orientation.
Reportages et documentaires	« Amouddou »	Emission hebdomadaire qui s'articule autour de reportages, visant à faire découvrir aux téléspectateurs les innombrables facettes du patrimoine géographique, historique, culturel et artistique marocain.
	« Fi Addakira »	A travers des témoignages historiques ou des anecdotes familiales, Fi Addakira a l'ambition d'appréhender ces hommes et ces femmes qui ont fait le Maroc dans toute sa complexité.
	« Assarag »	Désignant un vaste espace où se réunissaient les tribus amazighes pour organiser les fêtes et autres célébrations, « Assarag » est aussi le nom donné à l'émission amazighe hebdomadaire de « Al Aoula » qui puise ses sujets en milieu urbain et dans les zones rurales.
Investigations	« 45 minutes »	Ce magazine en arabe dialectal « darija » s'adresse à un large public et traite différents sujets sociaux, dans une optique d'enquête.



Bien que les médias audiovisuels classiques et les logiques de leur gestion soient continuellement mis à mal par le progrès des NTIC, grand vecteur d' « uniformisation » des contenus notamment, ces médias semblent constituer le dernier rempart à cette mondialisation des cultures, leurs succès étant toujours tributaire de la meilleure valorisation possible du plus grand dénominateur commun culturel de leurs populations cibles.

Dans une expérience telle l'expérience audiovisuelle marocaine, la régulation demeure de ce fait un atout pour la préservation et la promotion de la diversité culturelle et linguistique.



MERCI
DE
VOTRE ATTENTION
ET DE
VOTRE PATIENCE

